



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 10 JUILLET 2018

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 25
Nombre de représentés : 11
Nombre de votants : 36

OBJET

Affaire n°2018-085

**APPROBATION
DU PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 5 JUIN 2018**

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 2 juillet 2018 et affichée le 3 juillet 2018.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 10 JUIL 2018

LE MAIRE



L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le mardi dix juillet, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Sergio Erapa 10^{ème} adjoint.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Fayzal Ahmed Vali 1^{er} adjoint, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, Mme Cala M'Rhéhoury 6^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 8^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 10^{ème} adjoint, M. Jean-Paul Babef, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, Mme Catherine Gossard, Mme Dorisca Tiburce, Mme Karine Infante, Mme Mikaëla Latra, M. Romuald Tanguy, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Firose Gador, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Annick Le Toullec 7^{ème} adjointe (par M. Sergio Erapa 10^{ème} adjoint), M. Armand Mouniata 9^{ème} adjoint (par M. Jean Claude Maillot 8^{ème} adjoint), M. Wilfrid Cerveaux 11^{ème} adjoint (par M. Fayzal Ahmed Vali 1^{er} adjoint), M. Faustin Galaor (par Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe), M. Ludovic Latra (par M. Jean-Paul Babef), Mme Sonia Bitaut (par Mme Brigitte Laurestant), M. Jean-Hubert M'Simbona (par M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint), Mme Karine Mounien (par Mme Catherine Gossard), M. Brandon Incana (par M. Alain Iafar), Mme Bibi-Fatima Anli (par M. Jean-Bernard Gaillac), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Mikaëla Latra).

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Mémouna Patel à 17h12, Mme Cala M'Rhéhoury 6^{ème} adjointe à 17h13.

Départ (s) en cours de séance : Mme Dorisca Tiburce à 18h04, Mme Cala M'Rhéhoury 6^{ème} adjointe à 18h39, M. Sergio Erapa 10^{ème} adjoint à 19h08.

Absent (s): Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe, M. Hary Auber, M. Patrice Payet.

.....
.....

Affaire n°2018-085

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 5 JUIN 2018**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Règlement Intérieur du Conseil municipal, notamment son article 27,

Vu le rapport présenté en séance du 10 juillet 2018 relatif à l'approbation du procès-verbal du mardi 5 juin 2018,

Après avoir délibéré et à la majorité (2 oppositions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot et 1 abstention : Mme Firose Gador),

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le procès-verbal du Conseil municipal du mardi 5 juin 2018 ;

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les documents y afférents.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**


Olivier HOARAU